

**Le cahier des
solutions locales qui
changent la vie**

**fnēsr
condorcet**

Chère amie, cher ami,



Les élections municipales approchent à grands pas. Nous vous proposons dans ce cahier des solutions locales qui changent la vie, de partager des réussites de politiques municipales des membres de nos UDES, de diffuser de bonnes pratiques. Dans le contexte troublé et anxiogène que connaît notre pays, nous élus locaux socialistes et républicains, nous devons être le môle de stabilité pour le pays et pour nos concitoyens. **Quand le maire représente un pôle de stabilité dans un monde toujours plus complexe, notre famille politique doit être totalement mobilisée face aux enjeux de ce moment de crise majeure.**



Ainsi, afin de bâtir le programme de formation le plus adapté aux réalités locales tout en permettant l'accompagnement et le partage d'expériences des élus socialistes et républicains en vue des élections municipales 2026 **la FNESR - Condorcet a mis en place un groupe de travail sur les enjeux municipaux, animé par Jonathan Kienzlen, Vice-président délégué aux élections municipales et Jean Mallot, Vice-président délégué aux élus communaux et intercommunaux.** Dans ce cadre, les élus participants au groupe de travail ont élaboré un questionnaire à destination des maires et des présidents d'UDES et mis en place d'un programme d'auditions de maires et d'élus minoritaires.

Le cahier des solutions locales qui ont changé la vie, est issu de ces travaux et met en lumière ces combats du quotidien des élus locaux pour **une ville / intercommunalité / Métropole qui protège, qui prépare l'avenir, et qui se soucie du bien-être de tous ses habitants.** Toutes les tailles de commune sont représentées.

Il est amené à être nourri de vos expériences.

La campagne municipale qui s'annonce sera inédite par le contexte international et national dans lesquels elle s'inscrit.

Aujourd'hui, plus que jamais, le rôle des collectivités territoriales est essentiel. Elles représentent le dernier rempart contre la montée du populisme qui s'appuie sur les fractures territoriales pour convaincre les citoyens.

Par conséquent, l'ambition que se donne la FNESR-Condorcet est d'élargir le réseau des élus socialistes et républicains, de renforcer leur expertise et de faire rayonner leur action. Ensemble, nous pouvons faire face aux défis actuels grâce à un réseau fort, capable de mobiliser et de fédérer autour de valeurs communes.

Nous remercions celles et ceux qui ont accepté de faire figurer l'expérience de leur territoire. Ce cahier peut encore s'enrichir de vos réussites locales. N'hésitez pas à nous les faire parvenir.

Amitiés, socialistes et républicaines

Hélène Geoffroy, Présidente de la FNESR-Condorcet, Maire de Vaulx-en-Velin

Benoît Arrivé, Président délégué de la FNESR-Condorcet, Maire de Cherbourg-en-Cotentin



Les prochaines élections municipales revêtent une importance cruciale. Aujourd'hui, les communes sont plus que jamais nécessaires face à la politique d'austérité du gouvernement, qui supprime nos moyens d'agir pour répondre aux grands défis qui attendent notre pays. La priorité pour nous socialistes est de porter un projet commun à même de répondre aux aspirations de nos concitoyens, à partir du bilan de nos maires et en renovant la doctrine du socialisme dans les communes. Face au danger de l'extrême droite, au niveau national et désormais aussi municipal, l'urgence est à l'union de la gauche déjà à l'œuvre dans la majorité de nos communes et clé de la victoire en mars.

André Laignel, Maire d'Issoudun, Premier Vice-président de l'Association des Maires de France, Président du Comité des finances locales.



Parce que le groupe socialiste écologiste et républicain porte, au niveau national, la voix des territoires et les défis quotidiens auxquels sont confrontées les collectivités locales, le partage de bonnes pratiques et l'échange d'expertises entre élus locaux et nationaux revêt une importance capitale.

À l'approche des élections municipales, cette dynamique doit plus que jamais nous rassembler autour de nos valeurs et de notre projet pour les territoires.

Les élections sénatoriales seront, elles aussi, un moment clé pour défendre notre vision de la République décentralisée, solidaire et ancrée dans les réalités locales.

Patrick Kanner, Sénateur du Nord, Président du groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain du Sénat.

**Ce document est amené à être
nourri de vos expériences.**

Proposez vos solutions locales :

m.espargiliere@fnesr-condorcet.fr – 06 70 11 95 15

Quelques éléments de diagnostic :

- Des crises majeures se succèdent à un rythme inédit, crise Covid, crise énergétique, crise budgétaire, crise climatique, insécurité liée au narcotrafic, guerres. Les habitants sont donc anxieux, inquiets pour leurs enfants et pour l'avenir.
- La défiance vis-à-vis des échelons intermédiaires (Métropole, Intercommunalité, État) est forte dans l'ensemble des témoignages. Par conséquent, **le maire représente un repère rassurant dans un monde administratif et institutionnel complexe**. Il fait le lien entre les institutions et les habitants, en assumant notamment des compétences qui ne lui reviennent pas, (particulièrement sur la transition énergétique, la biodiversité, la mobilité, ou encore la gestion des déchets, la sécurité et l'emploi).
- Les **tensions sur le périmètre de l'union à gauche** seront décisives dans certains territoires où La France Insoumise monte des listes contre les maires sortants socialistes et DVG.
- Si la position de **maire sortant** semble être un avantage, elle nécessite un **discours renouvelé, notamment sur la sécurité, la transition écologique, l'éducation, la jeunesse, le vivre ensemble**.
- **L'effort de justice sociale** des élus socialistes et républicain est constant depuis 2020 et **doit rester le marqueur central de la Gauche**, même dans les champs qui échappent à la compétence communale directe (emploi, santé, sécurité).
- **La montée du Rassemblement National** dans de nombreux territoires bouleverse les paysages politiques locaux et témoigne de l'importance de la crise démocratique en cours.
- Dans la majorité des villes, **la situation financière** est encore tenable, mais avec **des signaux d'alerte importants** (coûts énergétiques, inflation, désengagement de l'État...) et la perspective de la loi de finances pour 2026 suscite des inquiétudes quant au risque de réduire les moyens des collectivités territoriales et d'exacerber les revendications sociales.

Propositions :

- Face à la montée des populistes, à la défiance des citoyens envers les institutions, il est indispensable de **construire une réponse de gauche commune sur les crises identitaires en cours dans la société Française**. La ville du vivre-ensemble : une démocratie directe renforcée et incarnée, les politiques culturelles deviennent un choix fort dans un contexte de crise budgétaire. Les communes disposent de compétences dont elles peuvent s'emparer pour faire vivre pleinement le principe de laïcité, et incarner le triptyque républicain.
- Le **renforcement du service public de proximité et de l'école malgré les contraintes budgétaires** est le levier le plus puissant de mise en œuvre de la justice sociale (lien direct et humain face à d'autres échelles de collectivités plus éloignées du terrain). Le maire doit pouvoir incarner des services publics trop lointains ou déshumanisés par la digitalisation, multiplier les maisons France service. Le travail sur tous les temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extra-scolaire) est également indispensable.
- **Concernant la jeunesse, la lutte contre la résignation, l'autocensure culturelle et sociale d'une jeunesse dont l'avenir n'est pas déterminé à l'avance est essentielle**.
- Les efforts de pédagogie pour construire un récit de gauche et dé-complexifier le réel doivent être soutenus par **une gauche réaliste et accessible qui trouve des solutions concrètes aux problèmes des habitants**.

- **La ville qui protège : anticiper les offensives sur la sécurité** en démontrant la réalité du travail effectué. **Protéger les publics les plus vulnérables** telles que les familles monoparentales et prendre en compte l'attente de plus en plus importante des citoyens d'**accéder à des soins de qualité partout** sur le territoire national. **La multiplication des centres communaux de santé est une des réponses** à cette demande des usagers. Nous assumons la nécessité de répression, la **vidéosurveillance** (avec conditions), la **police municipale éventuellement armée**, les renforts de police nationale, les relations étroites avec la justice et les forces de l'ordre, et nous travaillons en amont, avec la population : prévention de nouvelles addictions, ré-appropriation de l'espace public, mise en cause des consommateurs... sans oublier la sécurité sanitaire, la sécurité environnementale, la sécurité civile... **Les campagnes se feront beaucoup sur la question de la sécurité et nous serons interrogés sur notre rapport à la sécurité notamment au moment du projet de loi sur le Beauvau des municipales.**
- **La ville qui prépare l'avenir: l'actualisation de la prise en charge des risques climatiques** (plus graves, plus fréquents ...) **est une question sociale urgente à travers notamment une écologie de proximité**, concrète, compréhensible et **protectrice de toutes et tous. la décarbonation** de l'économie est également un levier : installation de bornes de recharge électriques, végétalisation, pistes cyclables...
- Face à une importante tension foncière, à des blocages forts dans la mobilité résidentielle, les politiques métropolitaines du logement semblent illisibles alors que le logement est un des motifs d'interpellation prioritaire des élus par les habitants. **La « ville intelligente » peut être perçue comme celle qui parvient à rééquilibrer et maîtriser l'urbanisme** tout en préservant l'environnement et **en renforçant la résilience des territoires face aux enjeux climatiques.**
- **Passer d'une inter-communalité de gestion à une inter-communalité de projet** afin de rendre cette échelle de collectivité territoriale plus visible et plus lisible aux yeux des habitants.
- Des solutions pour **renforcer le pouvoir d'achat des habitants des territoires** qui sont en première ligne de la crise économique : **cela reviendra à nous interroger sur les périmètres des services publics rendus et leurs tarifs**
- **Assumer une réponse de gauche dans l'anticipation des difficultés budgétaires**
- **Une nouvelle étape de la décentralisation** : l'autonomie fiscale des collectivités doit pouvoir être renforcée de manière significative, tout comme l'approfondissement de la définition de la libre administration des collectivités territoriales.
- Face au renforcement des inégalités : il est de plus en plus essentiel d'**aller chercher les publics les plus éloignés des services publics de proximité (familles monoparentales, seniors)** pour leur proposer des solutions visant à améliorer leurs conditions de vie et éviter les ruptures d'égalité.
- La fin du mandat en cours est l'occasion de procéder à **l'achèvement des chantiers, à l'embellissement de la ville, à la mise en valeur des réalisations...**

Sommaire

1. La ville qui renoue avec les entreprises.....	8
FICHE N°1 – RELANCE INDUSTRIELLE DU TERRITOIRE PAR LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE, NUCLÉAIRE, NAVALE ET PORTUAIRE À CHERBOURG-EN-COTENTIN.....	9
FICHE N°2 – MAISON DE L'EMPLOI : UN GUICHET D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL POUR LES HABITANTS DE FEYZIN.....	11
2. La ville qui protège contre les inégalités.....	12
FICHE N°3 – NARCOTRAFFIC : UN PLAN D'ACTION POUR DES ESPACES PUBLICS APAISÉS À VAULX-EN-VELIN – IL FAUT TOUT UN VILLAGE POUR ÉLEVER UN ENFANT.....	13
FICHE N°4 – SÉCURITÉ LOCALE ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : LA MÉTHODE SAINT-OUEN.....	15
FICHE N°5 – CITAD'ELLES : UN LIEU RESSOURCE INNOVANT POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES À NANTES.....	17
FICHE N°6 – L'IDEAS BOX, UNE MÉDIATHÈQUE MOBILE POUR LA SANTÉ ET L'ÉGALITÉ À SARCELLES.....	18
FICHE N°7 – RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE AU MANS.....	19
FICHE N°8 – COLOCATION INTERGÉNÉRATIONNELLE – RÉSIDENCE AUTONOMIE À ALFORTVILLE.....	21
3. L'école, l'éducation nationale, l'éducation populaire, piliers sociaux et républicains de la ville.....	22
FICHE N°9 – LE PROJET ÉDUCATIF VITROLLAIS.....	23
FICHE N°10 – « MA CANTINE COMME A LA MAISON » UNE CUISINE DE PRODUCTION MUNICIPALE AUX LILAS.....	24
FICHE N°11 – L'ECOLE DU BONHEUR DE SAINT-DENIS, LA REUNION.....	25
4. La ville intelligente qui prépare l'avenir.....	27
FICHE N°12 – CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ ÉNERGÉTIQUE CITOYENNE A TERRES D'ARGENTAN.....	28
FICHE N°13 – RENATURER LA VILLE DE ROUEN POUR AFFRONTER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	30
FICHE N°14 – GRATUITÉ DES TRANSPORTS À MONTPELLIER.....	31
FICHE N°15 – DIJON : MOBILITÉ DURABLE, ACCESSIBLE ET MULTIMODALITÉ.....	32
FICHE N°16 – UN ÉCO-QUARTIER ENRACINÉ DANS L'HISTOIRE ET LA NATURE DE BESSANCOURT.....	34
5. Des identités à la République, la ville du vivre-ensemble.....	35
FICHE N°17 – LE SPORT COMME LEVIER D'ÉGALITÉ À CHÂTILLON.....	36
FICHE N°18 – HISTOIRE ET MÉMOIRE D'ISSOUDUN : DÉMOCRATISER L'ACCÈS AU PATRIMOINE.....	37
FICHE N°19 – BREST, VILLE AMIE DES ÂÎNÉS : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR LE BIEN-VIEILLIR.....	39
FICHE N°20 – BOURGES, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE.....	41
FICHE N°21 – BOURG-EN-BRESSE : UN CARRÉ CONFESIONNEL AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE.....	43

FICHE N°22 - LE COMITÉ DES JEUNES DE SAINT-SAUVEUR.....	44
FICHE N°23 - NANCY, ACCUEIL DES AFGHANS EN DANGER.....	45

1. La ville qui renoue avec les entreprises

FICHE N°1 - RELANCE INDUSTRIELLE DU TERRITOIRE PAR LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE, NUCLÉAIRE, NAVALE ET PORTUAIRE À CHERBOURG-EN-COTENTIN

Thématique : La ville qui renoue avec les entreprises

Maire : Benoit Arrivé

Objectifs :

- Ré-industrialiser et moderniser le territoire
- Réduire le chômage
- Consolider le rôle stratégique de Cherbourg-en-Cotentin dans la filière industrielle française
- Accompagner la transformation du tissu économique local vers des secteurs d'avenir
- Devenir l'un des acteurs essentiels du développement des énergies marines renouvelables

Description de l'action :

En 2020, Cherbourg-en-Cotentin faisait face à un fort taux de chômage (12 %) et à un déclassement territorial, malgré son potentiel industriel. La dynamique de regroupement communal de la ville nouvelle engagé en 2016 a permis une meilleure structuration de l'action publique locale et une vision partagée de développement.

Ainsi, un ambitieux programme de relance industrielle et énergétique a été mené :

- Ouverture en 2025 du site d'ingénierie "Les Fourches" par Orano, qui y regroupe ses activités d'ingénierie et une unité de fabrication d'emballages pour combustibles.
- Investissements massifs de Naval Group, à hauteur de 200 millions d'euros, pour la production de sous-marins nucléaires, avec un recrutement annuel de 250 personnes.
- EDF et Orano poursuivent les projets de prolongation de l'usine de retraitement jusqu'en 2040, ainsi que le transfert d'une partie des activités de MELOX vers Cherbourg.

Méthode :

- Co-construction avec les industriels et PME locales.
- Pilotage public-privé à l'échelle de la commune et de la zone d'emploi. Comité de pilotage de la relance industrielle du Cotentin regroupant des acteurs publics et privés, dont la Communauté d'Agglomération du Cotentin, Orano, Naval Group, EDF, et les Constructions Mécaniques de Normandie (CMN). Il coordonne les initiatives visant à renforcer les filières industrielles locales, notamment dans les secteurs du nucléaire, du maritime et de l'énergie.
- Soutien à la formation et à l'attractivité de la main-d'œuvre locale.

Résultats / Effets mesurés :

- Taux de chômage passé de 12 % à moins de 5 % en quelques années.
- Création attendue de 20 000 emplois sur 15 ans.

- La zone d'emploi de Cherbourg est désormais la 4e de Normandie. En ce qui concerne la création d'emploi c'est aujourd'hui l'un des territoires les plus dynamiques du pays.
- 22 % de l'emploi local est lié à la filière énergie, un record national.
- R-positionnement stratégique de Cherbourg-en-Cotentin et du Cotentin comme territoire clé de la souveraineté industrielle française.

FICHE N°2 - MAISON DE L'EMPLOI : UN GUICHET D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL POUR LES HABITANTS DE FEYZIN

Thématique : La ville qui renoue avec les entreprises

Maire : Murielle Laurent puis Marc Mamet

Objectifs :

Mettre en place un guichet de proximité permettant un accès direct à l'accompagnement professionnel pour les publics les plus éloignés de l'emploi.

Description de l'action:

La Ville de Feyzin héberge et cofinance une Maison de l'emploi regroupant plusieurs partenaires :

- L'IFRA (organisme de formation),
- associations d'insertion,
- des permanences régulières du Pôle emploi, de Cap emploi, de la Mission locale, et d'autres acteurs.

Cette synergie entre structures d'insertion, formation, et action sociale vise à s'adresser aux publics « invisibles », en particulier des familles monoparentales. Elle agit comme un levier de repérage, d'orientation et de coordination entre les acteurs du territoire.

Méthode :

- Implantation d'acteurs dans un lieu unique, animation de réseau, mise en place de permanences spécialisées, accès libre à certains services.
- Comité de pilotage de la Maison de l'Emploi de Feyzin incluant des représentants de la Ville de Feyzin, de Pôle emploi, de la Mission Locale, et d'autres partenaires locaux. Il supervise les actions d'accompagnement des demandeurs d'emploi, telles que la diffusion d'offres, l'aide à la rédaction de CV, et la préparation aux entretiens.

Résultats / effets mesurés :

- Forte fréquentation du lieu par des publics non accompagnés ailleurs.
- Retour à l'emploi ou à la formation.
- Détection précoce de situations de fragilité sociale.
- Accompagnement global des habitants grâce à la présence sur site des structures partenaires.

2. La ville qui protège contre les inégalités

FICHE N°3 – NARCOTRAFIC : UN PLAN D'ACTION POUR DES ESPACES PUBLICS APAISÉS À VAULX-EN-VELIN – IL FAUT TOUT UN VILLAGE POUR ÉLEVER UN ENFANT

Thématique : La ville qui protège contre les inégalités

Maire : Hélène Geoffroy

Objectifs :

- Prendre, plus encore, possession des espaces publics de la ville.
- Renforcer la sécurité des Vaudais et leur proposer un cadre de vie serein.
- Prévenir l'installation ou la réinstallation de points de deal (notamment du narcotrafic).
- Mobiliser la jeunesse, les habitants et les associations et clubs sportifs autour de l'apaisement de l'espace public.

Description :

Adopté en juin 2025, ce plan poursuit pour partie les actions engagées depuis 2024 et approfondit la participation des habitants sur les enjeux de sécurité. IL se fonde sur trois axes :

1. Sécurisation des espaces publics

- Montée en puissance des effectifs de Police municipale : 40 agents attendus en 2025 puis 50 en 2026, recrutement de patrouilles cyclistes, moto, cynotechniques. Police municipale armée depuis 2018, horaires de 6h à 2h du matin tous les jours
- Augmentation significative du nombre de caméras, vidéosurveillance 24h sur 24, 7j/7 aménagements urbains ciblés (éclairage, reconfiguration des places, fermetures nocturnes des parcs/parkings).
- Opérations ciblées dans les secteurs sensibles tels que les abords d'écoles.
- Dispositif de justice de proximité en lien avec le Parquet pour lutter contre les incivilités du quotidien.

2. Animation et présence humaine

- Programme Activ'Été : animations sportives, culturelles et familiales pendant les deux mois d'été depuis 2015 – extension en 2025 sur toute l'année sur les temps de vacances, de week-ends et de soirées..
- Mobilisation des parents d'élèves réunis au sein d'un conseil des parents d'élèves élus sur les enjeux de prévention de la consommation de stupéfiants
- Occupation positive de l'espace public pour dissuader les usages illicites
- Action associative de lutte contre les rodéos

3. Mobilisation de la jeunesse

- Budget de 400 000 € dédié au fonds de parentalité, aux projets portés par les jeunes (sport, culture, écologie).
- Implication des jeunes dans le Conseil des Enfants et des Jeunes de Vaulx, consultation et co-construction des aménagements .

4. Budget global: 4,3 millions d'euros.

Méthode :

- Co-construction et participation : diagnostic participatif, élaboration collective des actions et suivi avec habitants, associations, justice, État et Ville.
- Stratégie mixte entre prévention (animation, médiation, aménagement) et sanction (renforcement sécurité physique).
- CLSPD auquel participe un collège habitants. Existence d'une commission participative sécurité composé d'habitants souhaitant travailler sur les sujets de sécurité

Résultats / Effets attendus :

- Ré-appropriation progressive de l'espace public, identification et réduction des points de deal.
- Implication accrue des habitants, notamment des jeunes.
- Politique visible en période estivale sur des secteurs en particulier (activités de proximité, boxe, etc.) pour occuper l'espace.
- Plan déployé entre été 2025 et été 2026, avec évaluations périodiques et adaptation en temps réel – document en ligne

FICHE N°4 - SÉCURITÉ LOCALE ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : LA MÉTHODE SAINT-OUEN

Thématique : La ville qui protège contre les inégalités

Maire : Karim Bouamrane

Objectifs :

- Garantir le droit fondamental à la sûreté pour tous.
- Lutter efficacement contre les trafics et les incivilités.
- Restaurer la tranquillité publique dans les quartiers.
- Améliorer la qualité de vie grâce à une politique de sécurité de proximité, co-produite avec tous les acteurs locaux.

Description de l'action :

Depuis 2020, la Ville de Saint-Ouen a fait de la sécurité une priorité républicaine et transpartisane, s'appuyant sur une méthode de coproduction avec l'État, la justice, les bailleurs, les citoyens et les associations.

- Passage de 5 policiers municipaux en 2020 à 38 en 2024, soit une multiplication par 7.
- Armement des agents.
- Renforcement du Centre de Supervision Urbain : 14 agents en 2024 (contre 9 en 2020), pour une surveillance 24h/24 (objectif atteint pendant les JO).
- ASVP : de 2 à 9 agents, concentrés sur la gestion du stationnement gênant.

Vidéosurveillance et équipements techniques

- 500 caméras municipales installées sur l'espace public ; 500 caméras complémentaires via les bailleurs (notamment dans les parkings).
- 35 caméras-piétons déployées pour les agents.
- CSU fonctionnant 24h/24, avec objectif d'expansion continue (410 caméras en 2024, objectif : 450 en 2026).

Activité opérationnelle

- Environ 50 000 procès-verbaux dressés chaque année (dont 40 % par vidéoverbalisation) et 1 000 mises en fourrière/an.
- 600 à 800 réquisitions judiciaires/an liées aux infractions, attestant d'une judiciarisation croissante.
- Infractions majoritairement liées au Code de la route.

Lutte contre le trafic de stupéfiants : Démantèlement de 7 points de deal ramenés à 3 entre 2020 et 2024.

Ré-appropriation de l'espace public

- Aménagements urbains : éclairage, désenclavement, mobilier urbain de qualité.
- Dynamisation des rez-de-chaussée : commerces, équipements, services.
- Animation sociale : fêtes de quartier, sports, fresques, art dans l'espace public.
- Valorisation de la vie de quartier par l'action des maisons de quartier et associations.
- Budget : 5 millions d'euros depuis 2020

Méthode : la coproduction audonienne :

Une politique publique construite avec tous les acteurs : Ville, État, justice, bailleurs, citoyens, élus de la majorité et de l'opposition. Diagnostic – plan d'actions – mise en œuvre – suivi partagés.

Cette méthode s'ancre dans une approche globale de prévention, sécurité et apaisement urbain.

Résultats / Effets mesurés :

- Effectifs policiers multipliés par 7 en 4 ans.
- Réduction du nombre de points de deal.
- CSU en fonctionnement 24h/24.
- Réduction des incivilités routières constatée.

FICHE N°5 - CITAD'ELLES : UN LIEU RESSOURCE INNOVANT POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES À NANTES

Thématique : La ville qui protège contre les inégalités

Maire : Johanna Rolland

Objectifs :

- Offrir un accueil sécurisé, gratuit et accessible 24 h/24 et 7 j/7 aux femmes victimes de violences, avec ou sans enfants.
- Proposer un accompagnement global : juridique, psychologique, médical, social, insertion, parentalité.
- Favoriser l'autonomie via des activités collectives et des ateliers d'empowerment.
- Faire de Citad'elles un modèle national d'innovation sociale et de solidarité féminine.

Description :

- Ouvert en novembre 2019, Citad'elles fonctionne sans rendez-vous, accessible 24/7.
- Lieu calme et protégé qui assure une prise en charge complète et confidentielle dans un cadre bienveillant, par une équipe pluridisciplinaire (psychologues, juristes, psychiatres, sage-femme, éducatrices spécialisées, policiers, avocats...) qui propose un accompagnement spécialisé.
- Des activités collectives, notamment des séances de yoga, art-thérapie ou ateliers créatifs, permettent aux femmes de (re)prendre confiance et de se reconstruire.
- Des logements temporaires sécurisés sont disponibles pour les situations d'urgence.
- Partenaires : Nantes Métropole, l'État, associations et institutions locales.
- Budget annuel 2,3 millions d'euros

Méthode :

- Guichet unique et permanent, accessible en continu, sans rendez-vous, à toute femme majeure victime de violence.
- Coordination pluri-institutionnelle, avec des structures locales (associations, barreau, services de santé, justice...).
- Approche globale, combinant soutien juridique, social, médical, psychologique et activités collectives favorisant l'autonomie des personnes.
- Animation participative, avec expositions, podcasts et événements organisés à Citad'elles pour sensibiliser et mobiliser la communauté.

Résultats / effets mesurés :

- Accueil de milliers de femmes depuis l'ouverture (1 572 en 2019, 1 240 en 2021) et une montée en charge constante.
- Près de 80 % des usagères ont moins de 45 ans, 80 % sont mères et 3/4 vivent dans la métropole.
- 38 % des femmes engagées dans un parcours de sortie des violences après prise en charge.
- Lieu élevé au rang d'exemple national, salué pour son innovation et sa prise en charge intégrée.

FICHE N°6 - L'IDEAS BOX, UNE MÉDIATHÈQUE MOBILE POUR LA SANTÉ ET L'ÉGALITÉ À SARCELLES

Thématique : La ville qui protège contre les inégalités

Maire : Patrick Haddad

Objectifs :

- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.
- Renforcer l'accès à la prévention et aux soins pour tous, en particulier dans les quartiers populaires.
- Développer l'éducation à la santé dès le plus jeune âge.
- Donner aux habitants les moyens d'agir sur leur santé.
- Créer du lien social à travers des actions de proximité.

Description :

L'Ideas Box, médiathèque mobile et modulaire déployée dans les quartiers de la ville, est une des actions emblématiques du Contrat Local de Santé 2024-2028 de Sarcelles inscrivant la ville dans une stratégie de santé publique et de justice sociale.

Véritable « tiers-lieu de santé », l'Ideas Box permet d'aller au-devant des habitants et de rapprocher la prévention, l'éducation et l'information en santé des populations les plus éloignées des dispositifs traditionnels.

Elle offre :

- des ressources pédagogiques (livres, tablettes, jeux éducatifs) pour sensibiliser à la santé, la nutrition, l'hygiène, la prévention des addictions ;
- un accompagnement vers les dépistages (ex. Mammobus pour le cancer du sein) et les droits en santé ;
- un espace convivial favorisant l'appropriation et la participation citoyenne sur les enjeux de santé.

Partenaires : Ville de Sarcelles, ARS Île-de-France, CPAM du Val-d'Oise, Préfecture déléguée pour l'égalité des chances, CCAS, associations locales

Résultats / Effets attendus :

- Réduction des inégalités de santé : accès facilité à l'information, aux soins et aux droits, notamment dans les quartiers prioritaires.
- Amélioration de la prévention et de la santé des enfants et des jeunes
- Participation citoyenne renforcée : habitants impliqués dans des ateliers, acteurs de leur santé.
- Évaluation continue prévue jusqu'en 2028 pour mesurer l'impact sur les parcours de soins et la santé publique locale.

FICHE N°7 – RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE AU MANS

Thématique : La ville qui protège contre les inégalités

Maire : Stéphane Le Foll

Objectifs :

- Réduire les inégalités énergétiques, lutter contre la précarité et garantir l'équité territoriale.
- Améliorer la qualité de vie et la santé.
- Assurer une transition énergétique juste et partagée en garantissant que les bénéfices environnementaux profitent d'abord aux habitants, aux services publics et aux logements sociaux.
- Impliquer les habitants dans les projets écologiques en créant des lieux de rencontre et d'usage partagé.

Description :

En faisant le choix de réseaux de chaleur renouvelables, de projets solaires collectifs et de restauration écologique, Le Mans a engagé une stratégie de transition énergétique et écologique fondée sur l'équité et la solidarité.

Réseaux de chaleur :

Réseau Sud (Syner'gie) :

- 53 km de canalisations, alimentant 23 000 équivalents logements (dont 30 % de logements sociaux).
- Plus de 75 % de chaleur produite par récupération à partir de l'Unité de Valorisation des Déchets ménagers (UVED).
- 38 000 tonnes de CO₂ évitées/an, soit l'équivalent de 19 000 véhicules retirés de la circulation.

Réseau Nord (Enr'gie, 2025–2028) :

- Plus de 36 km de réseau couvrant les quartiers Maillets, Épine, Chasse Royale, Libération, centre-ville, centre hospitalier, université et Coulaines.
- Alimente 15 700 équivalents logements à 100 % en énergies renouvelables et de récupération.
- 31 000 tonnes de CO₂ évitées/an, soit l'équivalent de 15 000 véhicules retirés de la circulation.
- Économies majeures :
 - Centre Hospitalier du Mans → 800 000 €/an par rapport au prix du gaz (juin 2025).
 - Locataires de logements sociaux → réduction de 20 à 30 % de la facture énergétique (au moins un mois de loyer économisé par an).

Ces réseaux permettent de stabiliser les prix de l'énergie sur le long terme, de mutualiser les bénéfices environnementaux et de protéger les habitants les plus fragiles contre la volatilité du marché.

Autres actions structurantes :

- **Programme solaire Le Mans Sun** : déploiement de **40 ombrières photovoltaïques** sur parkings et friches, produisant une électricité locale et équitable.
- **Programme LIFE REVERS'EAU** : restauration écologique de l'Huisne (suppression/aménagement de barrages, passes à poissons), amélioration de la biodiversité et de la qualité de vie.
- **Boulevard Nature** : boucle verte de **72 km** reliant espaces naturels, quartiers et patrimoines, favorisant mobilité douce, loisirs et participation citoyenne.

Résultats / Effets mesurés :

- **Facture énergétique réduite** pour des milliers de ménages et équipements publics.
- **59 333 tonnes de CO₂ évitées/an** grâce aux réseaux de chaleur (Syner'gie + Enr'gie).
- **19 000 + 15 000 véhicules équivalents retirés de la circulation.**
- **Retour de la biodiversité** dans la ville et amélioration de la qualité de vie.
- **72 km de Boulevard Nature** : accès égalitaire aux loisirs, sport, culture et nature.
- **Participation citoyenne renforcée** : habitants associés à la transition énergétique et écologique.

FICHE N°8 – COLOCATION INTERGÉNÉRATIONNELLE – RÉSIDENCE AUTONOMIE À ALFORTVILLE

Thématique : La ville qui protège contre les inégalités

Maire : Luc Carvounas

Objectifs :

- Renforcer le lien social entre les générations en permettant des échanges de vie et d'expérience entre jeunes et seniors.
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées en assurant une présence régulière, rassurante et créatrice de lien.
- Faciliter l'accès au logement étudiant à loyer modéré, tout en valorisant les résidences autonomie inutilisées.
- Répondre à des besoins locaux : manque de logements étudiants et présence inactive de certains espaces au sein des résidences autonomie.

Description de l'action :

- Pilotée par le CCAS, la colocation intergénérationnelle a été mise en place à la résidence autonomie.
- Rénovation d'un logement inoccupé : aménagement fonctionnel, achat de mobilier, afin d'accueillir des jeunes colocataires.
- Contrat intergénérationnel : le jeune paie un loyer modéré (400 € charges comprises) en échange de 3 heures hebdomadaires de proximité ou d'accompagnement envers les seniors.
- Une commission d'attribution, un comité de pilotage (élus, CCAS, résidence), ainsi que des outils de communication (magazine municipal, réseaux sociaux, affiches, mailings) sont mobilisés.
- Budget global : 12 000 € alloués aux travaux de rénovation. 8 000 € pour l'achat de mobilier et équipement.

Méthode :

- Étude préalable : validation du projet en conseil d'administration / vie sociale.
- Phase travaux : état des lieux, aménagement, communication auprès des résidents.
- Lancement : signature des premiers baux et début de la cohabitation.
- Suivi et évaluation : via enquêtes de satisfaction, bilans, et mise en place d'un référent intergénérationnel pour pérenniser l'accompagnement.

Résultats / Effets mesurés :

- 10 jeunes ont déjà bénéficié du dispositif depuis sa mise en place.
- Bon taux d'occupation et appréciation forte des résidents seniors et des jeunes.
- Problème identifié : parfois, le respect du temps de présence des étudiants est difficile à maintenir.

3. L'école, l'éducation nationale, l'éducation populaire, piliers sociaux et républicains de la ville

FICHE N°9 – LE PROJET ÉDUCATIF VITROLLAIS

Thématique : L'école, pilier social et républicain de la ville

Maire : Loïc Gachon

Objectifs :

- Construire une ville à hauteur d'enfant, pensée comme un territoire d'émancipation, de liberté et de jeu, garantissant le bien-être physique et mental de chaque enfant.
- Donner plus de cohérence et de la lisibilité à l'offre éducative pour les familles.
- Réduire les inégalités scolaires et sociales, et lutter contre l'autocensure.
- Encourager la mobilité sociale et géographique des jeunes.
- Renforcer la participation des enfants et des jeunes comme citoyens à part entière.
- Créer une alliance éducative forte entre collectivités, écoles, associations et familles.

Description :

Vitrolles est une ville jeune, avec une forte densité d'enfants et d'adolescents. La municipalité a fait de l'éducation un marqueur fort de sa politique publique. Depuis 2022, la Ville a engagé une démarche participative ambitieuse pour redéfinir un Projet Éducatif Vitrollais, soutenu par la Cité Éducative. Sept grandes ambitions structurent ce projet, traduites en plans d'actions pour les dix prochaines années.

Un cadre territorial a été mis en place dans chaque groupe scolaire, avec des responsables d'animation identifiés, améliorant la relation avec les familles et facilitant la coordination entre les équipes.

Face aux freins à la mobilité des jeunes (notamment l'autocensure dans les quartiers populaires et les effets de Parcoursup), la Ville agit via des projets concrets : défis mathématiques, actions de sensibilisation à l'orientation, partenariats avec l'Éducation nationale, etc.

Méthode :

- Concertation entre l'ensemble des acteurs (enseignants, familles, associations, services municipaux...).
- Gouvernance territoriale par groupe scolaire.
- Outils d'animation et de coordination innovants : cité éducative, référents de terrain, suivi partagé.
- Actions pédagogiques et citoyennes : éco-citoyenneté, défis mathématiques, ateliers orientation.
- Comité de pilotage du Projet Éducatif Vitrollais réunissant la Ville de Vitrolles, l'Éducation nationale, les associations locales, et d'autres partenaires. Il coordonne les actions éducatives sur le territoire, notamment dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Résultats attendus / effets mesurés :

- Meilleur lien entre l'école, le périscolaire et les familles.
- Accès plus équitable à l'information et à l'accompagnement pour les jeunes.
- Meilleure adaptation du bâti scolaire aux enjeux climatiques.
- Décloisonnement des parcours éducatifs.
- Participation renforcée des enfants et jeunes à la vie locale.
- Réduction de l'autocensure dans l'orientation post-bac.

FICHE N°10 – « MA CANTINE COMME A LA MAISON » UNE CUISINE DE PRODUCTION MUNICIPALE AUX LILAS

Thématique : L'école, pilier social et républicain de la ville

Maire : Lionel Benharous

Objectifs :

- Produire des repas 100 % bio, frais et de qualité pour les élèves.
- Réinternaliser la production culinaire (autonomie).
- Réduire le gaspillage alimentaire.
- Favoriser les circuits courts et le commerce équitable.
- Renforcer la qualité nutritionnelle et éducative de la restauration scolaire.

Description de l'action :

- Transformation de l'office actuel de deux écoles en une véritable cuisine de production, opérationnelle à la rentrée de septembre 2025, avec une capacité d'environ 500 repas par jour.
- Pour l'année scolaire 2025-2026, élargissement du dispositif à la production de 500 goûters quotidiens pour l'ensemble des écoles de la commune et 70 repas pour une crèche.
- Approvisionnements garantis par un marché municipal rigoureux :
 - 100 % bio, majoritairement local et de saison
 - Aliments frais, bruts, issus du commerce équitable
 - Diversification des protéines
- Objectifs de maîtrise des coûts grâce à une réduction du gaspillage alimentaire et à une tarification sociale uniforme pour tous les enfants : le coût moyen d'un repas servi se situe entre 13 € et 15 €, tandis que le tarif facturé aux familles varie de 0,30 € à 5,10 €, en fonction du quotient familial.

Méthode :

- **Régie publique communale**, intégration de la production dans les services municipaux.
- Contrôle strict des achats : circuits courts, filières locales certifiées bio.
- Accompagnement éducatif et pédagogique auprès des élèves (ateliers de sensibilisation au goût, à l'équilibre alimentaire, au tri des déchets).
- Valorisation des agents municipaux des services périscolaires, en redonnant du sens à leur travail.

Résultats / Effets attendus :

- Offre alimentaire plus saine, locale et respectueuse de l'environnement.
- Diminution du gaspillage grâce à la production maîtrisée.
- Tarification sociale équitable pour toutes les familles.
- Renforcement du rôle éducatif de la restauration scolaire au quotidien.
- Soutien valorisant à l'agriculture locale et circuits courts.

FICHE N°11 – L'ÉCOLE DU BONHEUR DE SAINT-DENIS, LA REUNION

Thématique : L'école, pilier social et républicain de la ville

Maire : Ericka Bareigts

L'École du Bonheur est une politique éducative innovante, inclusive et participative, centrée sur l'émancipation et le bien-être des enfants. Elle démontre qu'une collectivité peut agir concrètement pour l'égalité des chances et l'éducation comme levier de justice sociale. Ce projet est un modèle inspirant pour les territoires progressistes qui veulent faire de l'école un lieu d'émotions, de savoir et d'avenir.

Objectifs :

- Une école qui donne confiance, sécurise et ouvre au monde.
- Valeurs : respect, équité, inclusion, participation, estime de soi.
- 6 piliers structurants : Vivre ensemble, confort et cadre de vie, estime de soi, sécurité, participation, santé.

Description du projet :

1. CONTEXTE

Saint-Denis : 19e ville de France, 157 000 habitants, capitale de La Réunion. Près de 17 000 écoliers dans 75 écoles publiques. Une réalité sociale marquée par des inégalités territoriales et scolaires, un besoin fort de sécuriser les parcours éducatifs. Réponse politique : faire de l'éducation le cœur de la politique municipale, avec un budget inédit de 17 M€ par an dont 5 M€ d'investissements.

2. RÉALISATIONS STRUCTURANTES

a) Inclusion et égalité des chances

- 19 ULIS, 1 UEEA, 8 classes passerelles ouvertes.
- Gratuité du bus scolaire (23 862 bénéficiaires).
- Maintien d'un ATSEM par classe et déploiement des secrétaires d'école pour faciliter la relation familles/écoles.
- Partenariats ARS / Éducation nationale : IME mobile, Pôle d'appui à la scolarité.

b) Confort et cadre de vie

- 40 cours végétalisées, bancs de l'amitié, zones calmes.
- 4,3 M€ depuis 2021 pour confort thermique (voiles d'ombrage, pergolas, brasseurs d'air).
- 63 points de cuisson maintenus pour la restauration familiale.

c) Innovation éducative et numérique

- Agenda École du Bonheur (2025) : un outil inédit intégrant le thermomètre des émotions, les cartes d'expression, et le Tableau de Langage Assisté (TLA), favorisant la participation de tous les élèves, y compris ceux avec des difficultés d'expression.
- Déploiement du TLA dans les écoles pour une communication inclusive et accessible.

- Pause méridienne éducative gratuite : 46 activités artistiques, scientifiques et sportives (robotique, impression 3D, arts, échecs, cinéma).

d) Santé et bien-être

- Ville active PNNS : nutrition, sport sur ordonnance, savoir nager et savoir rouler.
- Petits déjeuners équilibrés, hygiène, suivi médico-social renforcé.
- Formation PSPE pour détecter le mal-être des enfants.

e) Ouverture et continuité éducative

- ACM et Vacances Éducatives en Pied d'Immeubles pour prolonger les apprentissages.
- Colos apprenantes et séjours adaptés pour lutter contre le décrochage.
- Animations éducatives au pied des immeubles et partenariats avec clubs sportifs pour rapprocher l'offre des familles.

Méthode :

Co-construction avec 1 700 contributeurs (enseignants, familles, associations, institutions).

Résultats :

- Amélioration du climat scolaire : 89 % des enfants aiment apprendre, 88 % se sentent respectés (enquête 2025).
- Participation citoyenne accrue (83 élus au Conseil des Enfants Dionysiens, projets intergénérationnels).
- Réduction des inégalités : gratuité des transports, activités éducatives et services essentiels.

4. La ville intelligente qui prépare l'avenir

FICHE N°12 – CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ ÉNERGÉTIQUE CITOYENNE A TERRES D'ARGENTAN

Thématique : La ville intelligente qui prépare l'avenir

Président : Frédéric Lèveillé

Objectifs :

- Réduire la dépendance énergétique des acteurs locaux.
- Stabiliser les prix de l'électricité sur le long terme.
- Valoriser les ressources locales (énergie solaire, photovoltaïque et éolien, chaleur fatale, biomasse, biogaz).
- Impliquer les citoyens et les acteurs publics/privés dans la production et la consommation d'énergie.
- Créer un modèle local, solidaire et durable d'énergie partagée.
- Développer une écologie redistributive

Description de l'action :

Depuis plus de 10 ans, Terres d'Argentan, première intercommunalité de Normandie en transition énergétique avec 30% d'énergies renouvelables, s'inscrit dans une stratégie de transition énergétique, articulée autour de plusieurs programmes structurants. La collectivité a franchi une nouvelle étape avec la création d'une association pour porter la Personne morale de l'Organisation d'une communauté énergétique renouvelable citoyenne, fondée sur le principe de l'autoconsommation collective multi-acteurs et multi-énergies. Cette démarche permet de regrouper sur un même périmètre géographique des producteurs (collectivités, entreprises, citoyens) et des consommateurs pour partager de l'électricité verte produite localement.

Principaux leviers :

- Développement de projets photovoltaïques (toitures publiques, entreprises, nouvelles constructions performantes).
- Nouvelle école en bois-paille à Argentan, conçue pour une faible consommation énergétique, panneaux solaires en toiture, raccordement au réseau de chaleur – ouverture prévue en avril 2026.
- Extension des boucles d'autoconsommation jusqu'à 20 km (ex. intégration des pompiers) sur le territoire rural et sur la ville.
- Création d'une association dédiée, structure légale permettant de porter le projet et de gérer la gouvernance collective.

Méthode :

- Montage juridique et technique de la communauté énergétique : portage par une association locale, articulation avec ENEDIS.
- Autoconsommation collective : chaque membre reçoit une part de l'électricité produite et en trouvant des « clients locaux ».
- Contrats à prix fixe sur plusieurs années : maîtrise des coûts, anticipation budgétaire.
- Marché local de l'énergie : l'électricité est échangée à un tarif plus avantageux qu'auprès des fournisseurs classiques, créant une double économie (vente plus chère, achat moins cher).
- Modèle reproductible et ouvert à l'implication citoyenne (producteurs-consommateurs).

Résultats / Effets attendus :

- Réduction de la facture énergétique pour les participants.
- Sécurisation de l'approvisionnement local.
- Reprise de contrôle sur la gouvernance énergétique à l'échelle du territoire.
- Création de valeur locale (emplois, investissements).
- Dynamisation de la filière photovoltaïque territoriale.
- Positionnement de Terres d'Argentan comme territoire leader en production d'énergies renouvelables en Normandie (30 %).

FICHE N°13 – RENATURER LA VILLE DE ROUEN POUR AFFRONTER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Thématique : La ville intelligente qui prépare l'avenir

Maire : Nicolas Mayer-Rossignol

Objectifs :

- Adapter la ville aux effets du dérèglement climatique et restaurer la biodiversité urbaine.
- Réduire l'imperméabilisation des sols et lutter contre les îlots de chaleur.
- Réinventer les usages de l'espace public avec les habitants et sensibiliser les citoyens à la nature et à l'écologie urbaine.

Description de l'action :

En réponse à l'urgence climatique, à l'érosion de la biodiversité et à la nécessité d'améliorer le cadre de vie urbain, la municipalité de Rouen a lancé dès 2020 une stratégie de renaturation ambitieuse. Baptisé *Rouen Naturellement*, ce programme est conçu comme un changement de modèle urbain à part entière, plaçant la nature au cœur de l'aménagement de la ville.

Le plan s'appuie sur quatre piliers structurants :

1. Actions d'urgence : plans ombrage, alimentation urbaine, déminéralisation, paysages.
2. Innovation & nature en ville : pollinarium, jardins d'expérimentation, adaptation des végétaux.
3. Action de proximité : co-construction avec les habitants, espèces locales, plan com'.
4. Sensibilisation à la nature : ateliers, événements, culture et sensibilisation.

Principales réalisations 2020–2024 :

- 64 sites déminéralisés (11 766 m²), dont de nombreuses rues et places emblématiques. Création de micro-forêts urbaines à fort impact climatique.
- Renaturation de 34 cours d'écoles et crèches (43 741 m²) : -41 % de surfaces imperméables, 400 arbres plantés. 23 jardins partagés et un verger urbain en libre accès et des aménagements majeurs de l'espace public.
- Actions biodiversité : bosquets urbains, trame noire, refuges pour insectes et oiseaux.
- Plan "Fil Vert" : mobilisation citoyenne pour végétaliser les pieds d'immeubles.
- Festival "Naturellement !", ateliers, œuvres d'art dans l'espace public.

Méthode :

- Partenariat avec écoles, associations, artistes et citoyens. Cours d'écoles en libre accès pour les habitants pendant les congés scolaires.
- Dispositifs participatifs pour la co-élaboration des projets.
- Budget global : plus de 4 millions d'euros

Résultats / Effet mesurés :

- 2 478 arbres plantés ; 43 000 m² de cours d'écoles transformées, taux d'imperméabilisation divisé par deux ; plus de 11 000 m² d'espaces publics renaturés.
- Création de 23 jardins partagés et 3 micro-forêts.
- Label "Capitale française de la biodiversité 2023".
- Meilleure résilience climatique urbaine, meilleure qualité de vie, participation renforcée.

FICHE N°14 – GRATUITÉ DES TRANSPORTS À MONTPELLIER

Thématique : La ville intelligente qui prépare l'avenir

Maire : Michael Delafosse

Objectifs

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la voiture individuelle.
- Soulager les budgets des ménages, notamment des classes populaires.
- Renforcer l'égalité d'accès à la ville et à ses ressources.
- Repenser l'espace public en limitant la place de la voiture.
- Faire du transport un bien commun, financé par la collectivité, non par l'utilisateur.

Description de l'action :

Face à l'urgence climatique et à la pression sur le pouvoir d'achat, la Ville de Montpellier a mis en œuvre une politique audacieuse : la gratuité totale des transports publics pour les habitant-es de la métropole. Une mesure pensée comme une révolution sociale, écologique et démocratique, visant à changer les pratiques de mobilité sans contraindre, en s'appuyant sur la justice sociale.

- Décembre 2023 : mise en œuvre de la gratuité totale du réseau TAM (tramway + bus) pour les habitant-es de la métropole, 7j/7, sans condition de ressources.
- Carte de gratuité « Pass gratuité » pour 500 000 habitant-es.
- 4 lignes de tramway et 40 lignes de bus concernées.
- Accompagnement de la mesure par une campagne pédagogique : éco-gestes, effets attendus, information grand public.
- Déploiement parallèle du vélo : parkings, location longue durée, sécurisation.
- Développement d'une zone à faibles émissions (ZFE) pour réguler la voiture polluante.
- Partenaires : Transports de l'Agglomération de Montpellier, Métropole de Montpellier, Associations d'utilisateurs et collectifs écologistes, habitants et comités de quartier.
- 32 millions d'euros par an

Résultats / Effets mesurés :

- Hausse significative de la fréquentation des transports (jusqu'à +20 % sur certaines lignes).
- Baisse de la part modale de la voiture, surtout pour les petits trajets intra-urbains.
- Soulagement des ménages, notamment dans les quartiers populaires.
- Ré-appropriation du tramway par les plus précaires, les jeunes, les seniors.
- Amélioration de la qualité de l'air et baisse du bruit en centre-ville.

FICHE N°15 – DIJON : MOBILITÉ DURABLE, ACCESSIBLE ET MULTIMODALITÉ

Thématique : La ville intelligente qui prépare l'avenir

Maire : Nathalie Koenders

Objectifs :

- Réduire la congestion automobile et les émissions de CO₂ en diversifiant les modes de transport.
- Améliorer la desserte du territoire en renforçant le réseau de transports en commun.
- Encourager l'usage combiné du tramway, du vélo, du bus et du stationnement partagé.
- Favoriser l'accessibilité pour tous les usagers, y compris les étudiants, les actifs et les personnes âgées.
- Maintien d'un réseau de transport de qualité, en termes d'offre et de services.

Description de l'action :

1. Troisième ligne de tramway (T3) – Mise en service prévue : Septembre 2030.

2. Abonnement « Petit Rouleur » : Offre multimodale : Pour moins de 65 € par mois, l'abonné bénéficie de : Stationnement dans l'un des 7 parkings-relais de la métropole ; accès illimité aux lignes de bus et tram du réseau DiviaMobilités ; abonnement mensuel aux services DiviaVélo et DiviaVéloPark. Condition : Ne pas utiliser sa voiture personnelle plus de 10 fois par mois.

- Bénéfices : Réduction des coûts de transport pour les usagers ; encouragement à l'utilisation des transports en commun et des modes de déplacement doux ; contribuer à la dé-carbonation de la mobilité urbaine.
- Budget global : T3 : Environ 200 millions d'euros. Petit Rouleur : Coût estimé à 2,5 millions d'euros par an, principalement pour le financement des abonnements et des infrastructures de stationnement.

Des mesures prises en faveur des jeunes : Les tarifs pour les jeunes n'ont pas augmenté depuis 2017. En 2021, le Pass week-end été pour les moins de 26 ans a été créé : carte Divia gratuite et voyages gratuits illimités les week-ends de juillet et août.

Une tarification sociale pour les personnes les plus démunies : demandeurs d'emploi bénéficiaires de la CSS, bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire sans participation financière, jeunes habitants de 5/17ans, étudiants boursiers, plus de 65 ans/anciens combattants sous conditions de ressources.

Méthode :

- Diagnostic et concertation : Analyse des besoins en mobilité, notamment dans le sud de Dijon et les communes limitrophes. Consultation des habitants, associations et acteurs économiques pour recueillir leurs avis et suggestions.
- Planification et mise en œuvre : Élaboration du tracé de la ligne T3 et définition des modalités de l'abonnement « Petit Rouleur ». Lancement des travaux pour la ligne T3 et déploiement de l'offre « Petit Rouleur ».
- DSP mobilité globale qui gère l'ensemble des moyens de transport ainsi que les parkings publics
- Suivi et évaluation : Analyse de l'impact sur la mobilité, la qualité de l'air et la satisfaction des usagers.

Résultats / Effets mesurés :

- T3 : Amélioration de la desserte du sud dijonnais et de la connexion avec les grands pôles urbains. Réduction de la saturation des lignes T1 et T2. Augmentation de l'usage des transports en commun.
- Petit Rouleur : Adhésion de plus de 10 000 usagers depuis le lancement. Baisse de 15% de l'utilisation de la voiture personnelle parmi les abonnés. Réduction de 5% des émissions de CO₂ liées aux déplacements urbains.

FICHE N°16 – UN ÉCO-QUARTIER ENRACINÉ DANS L'HISTOIRE ET LA NATURE DE BESSANCOURT

Thématique : La ville intelligente qui prépare l'avenir

Maire : Jean-Christophe Poulet

Objectifs :

- Répondre à l'obligation de construction de logements tout en assumant une démarche exigeante de développement durable.
- S'appuyer sur les atouts historiques et paysagers de Bessancourt pour concevoir un quartier durable et intégré.
- Créer un cadre de vie respectueux de l'environnement, apaisé et attractif, où habitat, commerce, activités économiques et espaces naturels coexistent.

Description de l'action :

- Initiée dès les années 2000, la réflexion sur l'éco-quartier a été intégrée à l'élaboration du PADD du PLU et à une démarche Agenda 21, nourrie par des ateliers publics sur plusieurs années.
- L'éco-quartier repose sur un cahier des charges exigeant et un processus d'évaluation à chaque étape. Il est composé de logements collectifs et individuels, tous avec espaces extérieurs ; haute qualité environnementale, 35% d'espaces naturels, des commerces, de l'activité économique, des équipements publics.

Méthode :

- Concertation citoyenne dès l'origine (exposition, ateliers avec habitants, paysagistes, architectes). Dialogue étroit avec les promoteurs et adaptation des projets aux exigences environnementales locales.
- Priorité donnée à l'ancrage territorial : l'éco-quartier prolonge l'histoire agricole et paysagère de la commune.
- Conditions posées aux commerces et entreprises (mobilité douce, intégration paysagère, refus de certaines livraisons motorisées).
- Budget global : 32 millions d'euros

Résultats / Effets mesurés :

- Une ville qui retrouve une dynamique démographique maîtrisée (objectif de 8 000 habitants dans 10 ans).
- Une reconnaissance du projet comme emblématique d'un urbanisme ancré et résilient et des modes de vie qui évoluent progressivement vers plus de sobriété et de proximité.
- Un modèle inspirant pour d'autres quartiers (transformation de friches industrielles, rénovation du quartier des Brosses et Malais).

5. Des identités à la République, la ville du vivre-ensemble

FICHE N°17 – LE SPORT COMME LEVIER D'ÉGALITÉ À CHÂTILLON

Thématique : Des identités à la République : la ville du vivre-ensemble.

Maire : Nadège Azzaz

Objectifs :

- Faire du sport un droit et un service public à part entière
- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Valoriser le sport comme outil de santé, de bien-être et d'inclusion sociale
- Réinvestir dans les équipements publics délaissés ou inaccessibles
- Déployer le sport dans tous les temps de la vie : enfance, jeunesse, adultes, seniors

Description de l'action :

Dans une ville dense, socialement diverse, le sport est un levier d'émancipation, de santé publique, de mixité et de lien social. L'équipe municipale élue en 2020 a fait du droit à l'activité physique un marqueur de son mandat : pour une ville qui investit dans ses équipements, qui soutient les clubs, et qui permet à chacun·e — quel que soit son âge, son genre, son quartier, sa situation de santé ou de handicap — de pratiquer une activité physique de qualité, gratuite ou accessible.

- Rénovation des équipements structurants et création de nouveaux espaces publics sportifs en libre accès : Stade (terrain synthétique, vestiaires, sanitaires) ; gymnases des collèges ouverts aux clubs associatifs ; terrain multisport, parcours street workout, modules pour tous les âges.
- Village Sport Été : programme d'activités gratuites pendant l'été, avec un focus sur les familles populaires et les jeunes non-partants en vacances.
- Foulées châtillonnaises : événement solidaire, accessible, avec soutien à une cause sociale ou de santé.
- Déploiement du label Maison Sport Santé pour l'activité physique adaptée (malades chroniques, seniors, etc.)
- Organisation du mouvement sportif autour d'un office des sports refondu.
- Partenaires : Clubs sportifs associatifs, établissements scolaires publics, professionnels de santé et du champ médico-social, office municipal du sport, habitants et collectifs usagers des équipements sportifs.
- Budget: plus de 3,4 millions d'euros en infrastructures.

Résultats / Effets mesurés :

- Des centaines de familles touchées par l'offre estivale gratuite. Hausse de la fréquentation des équipements rénovés. Davantage de jeunes, de femmes, de seniors dans les activités encadrées.
- Obtention du label Villes actives et sportives (2 lauriers) et forte augmentation du nombre de licenciés.
- Meilleure accessibilité et inclusion dans les pratiques.
- Augmentation du nombre d'associations sportives : +11 sur la mandature .

—> Perspective de déploiement d'un plan d'accès gratuit aux équipements pour les plus modestes

FICHE N°18 - HISTOIRE ET MÉMOIRE D'ISSOUDUN : DÉMOCRATISER L'ACCÈS AU PATRIMOINE

Thématique : Des identités à la République, la ville du vivre-ensemble.

Maire : André Laignel

Objectif :

- Consolider l'ensemble des initiatives autour de la mémoire, du patrimoine et de la culture dans une vision cohérente.
- Valoriser les fonds patrimoniaux écrits, iconographiques, industriels, archéologiques et artistiques d'immatériels.
- Développer l'accès à la culture pour tous, via des outils numériques, des expositions et une médiation active.
- Renforcer le rayonnement territorial et favoriser la participation citoyenne au patrimoine.

Description :

Centre de la Mémoire inauguré en mars 2013 au sein de la Médiathèque: lieu de conservation, de consultation et d'exposition pour les archives locales, avec numérisation et médiation thématique

Musée de l'Hospice SaintRoch, musée municipal labellisé Musée de France, réunissant collections archéologiques, arts décoratifs et patrimoine médical ancien, ainsi que des expositions d'art contemporain. Des actions coordonnées dans les écoles, associations locales et mémoire industrielle pour renforcer la transmission du patrimoine local (notamment autour de la mémoire ouvrière, manufacturière et associative d'Issoudun).

Collaboration rapprochée entre la médiathèque, les services municipaux, les archives, le musée et les acteurs culturels pour créer une programmation culturelle intégrée.

Budget global : plus de 2 millions d'euros.

Méthode :

- Gouvernance transversale, avec coordination entre la Médiathèque, le Musée, les archives et les services municipaux culture/civisme.
- Numérisation progressive des fonds documentaires et mise en ligne, couplée à des parcours thématiques physiques.
- Programmation annuelle d'expositions (biennale pour le Centre de la Mémoire), conférences, ateliers et visites guidées pour tous les publics.
- Médiation culturelle active, notamment auprès des écoles et associations, pour appropriation citoyenne de l'histoire locale.

Résultats / effets mesurés :

- Fréquentation croissante des espaces patrimoniaux : consultation, expositions, ateliers.
- Enrichissement des collections par des dons, notamment issus des familles ou anciens ouvriers locaux.
- Reconnaissance de la Ville comme pôle de mémoire territorial actif, avec une visibilité accrue au-delà du département.

- Amélioration de l'accès gratuit et démocratisé à la culture patrimoniale pour tous.

FICHE N°19 – BREST, VILLE AMIE DES AÎNÉS : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR LE BIEN-VIEILLIR

Thématique : Des identités à la République, la ville du vivre-ensemble.

Maire : François Cuillandre

Objectifs :

- Renforcer le bien-vieillir en impliquant les seniors dans la co-construction de solutions locales.
- Favoriser l'autonomie, la participation citoyenne et l'accès à l'information des personnes âgées, notamment celles en situation de handicap.

Description de l'action :

Le label « Ville Amie des Aînés » est décerné par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), inspiré du programme mondial lancé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en 2006.

Il distingue les communes et inter-communalités qui mettent en place, de manière continue et participative, des actions favorisant le bien-vieillir et l'inclusion des personnes âgées. Les collectivités labellisées s'engagent dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie sur huit domaines clés définis par l'OMS : espaces extérieurs et bâtiments, transports, logement, participation sociale, respect et inclusion sociale, participation citoyenne, communication et information, ainsi que soutien communautaire et services de santé.

La Ville de Brest, labellisée Ville Amie des Aînés depuis 2015 et désormais reconnue Niveau Or, conduit une démarche participative avec les seniors depuis plusieurs années. Après un premier plan d'actions mené de 2021 à 2024, elle lance un nouveau diagnostic à travers des ateliers participatifs dans les sept quartiers de la ville, organisés entre fin mars et début mai 2025, afin de recueillir les suggestions des habitants sur des thèmes clés tels que l'habitat, les mobilités, la culture, l'autonomie, la santé, l'information et la participation citoyenne.

Parallèlement, Brest métropole propose un guide « Bien vieillir dans nos communes / Kozhañ mat en hor c'humunioù », co-construit avec les seniors, les CCAS, le Département, les associations de retraités et du handicap. Ce guide inclut neuf rubriques pratiques (informer, droits, santé, déplacements, logement, loisirs, participation, accompagnement, sécurité) et est diffusé en version imprimée (3 500 exemplaires) et en ligne.

Méthode :

- Mobilisation d'un groupe de travail réunissant acteurs institutionnels (CCAS, Métropole, Département), associations (Office des retraités, Papillons Blancs, Genêts d'Or...) et seniors.
- Organisation d'ateliers participatifs ouverts à tous (seniors, aidants, habitants de tout âge) dans chaque quartier, pour recueillir les attentes concrètes et idées d'actions.
- Conception d'un outil accessible en termes de forme (police, contraste, formulation simple, validation par des usagers).

Résultats / effets mesurés :

- Reconnaissance nationale : label Niveau Or Ville Amie des Aînés obtenu.
- Réalisation et diffusion d'un guide pratique inclusif, accessible à tous les seniors et personnes à mobilité réduite.
- Implication directe des habitants dans la définition des priorités, préparant le prochain plan d'action post-2024.
- Expérimentations concrètes en aménagement (mobilier urbain, bancs, assis-debout) dans les quartiers ciblés (Saint-Marc, Lambézellec), avec tests et consultations sur site.

FICHE N°20 – BOURGES, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

Thématique : Des identités à la République, la ville du vivre-ensemble.

Maire : Yann Galut

Objectifs :

- Déployer une stratégie culturelle participative, inclusive et bas carbone, favorisant la cohésion sociale et la transformation du territoire.
- Promouvoir un rayonnement international et un héritage culturel à long terme (création d'un écosystème, cité des artistes, attractivité créative...).

Description de l'action :

- Décernée Capitale européenne de la culture pour 2028, Bourges s'engage dans un projet ambitieux alliant culture, écologie, innovation sociale et participation citoyenne.
- Le programme se structure autour du projet Territoire d'avenir, qui mise sur l'existant (Hôtel-Dieu, Maison de la Culture...) plutôt que la construction nouvelle, avec une empreinte carbone réduite.
- Un appel à projets créatif et citoyen mobilise artistes, habitants, collectifs pour imaginer et co-construire la programmation.
- Création prévue d'une Cité européenne des artistes pour accueillir des résidences, soutenir la production artistique européenne et servir de pôle ressources.
- Gouvernance inclusive : conseils citoyens, jurys populaires, participation par tirage au sort et implication des habitants dans les décisions.
- Réduction de 50 % des émissions de CO₂ liées aux événements, logistique sobre, réutilisation des lieux existants, mobilisation de transports doux...
- Accès gratuit à la programmation pour la jeunesse.
- Préparation du territoire à l'accueil touristique : plan d'hébergement, label bas carbone pour le tourisme, club de partenaires pour coordonner l'offre.
- Budget global : environ 40 millions d'euros.

Méthode :

- Diagnostic, participation : ateliers, enquêtes citoyennes dès 2021 pour co-construire le projet.
- Plateforme ouverte aux contributions des habitants et des acteurs locaux.
- Gouvernance participative : conseils citoyens, jurys de sélection, encadrement participatif.
- Démarche écologique : évaluation carbone, soutien du think-tank Shift Project.
- Héritage : création de la Cité des artistes, développement d'un écosystème local durable.
- Comité de pilotage de Bourges 2028 composé de 25 représentants, formé le 18 octobre 2021 pour superviser la candidature et la mise en œuvre du projet culturel de la ville.

Résultats / effets mesurés :

- Obtention du titre : Bourges, cinquième ville française lauréate (après Paris, Avignon, Lille et Marseille).
- Lancement des aménagements et engagement des acteurs.

- Sentiment de fierté locale et une appropriation citoyenne forte du projet
- Répercussion attendue : 1 million de visiteurs supplémentaires attendu en 2028

FICHE N°21 – BOURG-EN-BRESSE : UN CARRÉ CONFESSIONNEL AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE

Thématique : Des identités à la République, la ville du vivre-ensemble.

Maire : Jean-François Debat

Objectifs :

- Favoriser l'égalité de traitement dans l'espace public communal.
- Renforcer le vivre ensemble en reconnaissant la diversité spirituelle des citoyens.
- Promotion de la laïcité et des valeurs de la République

Description :

Face à la saturation des carrés confessionnels existants, la municipalité de Bourg-en-Bresse a décidé d'aménager un nouveau carré dans son cimetière communal.

Ce projet a été élaboré en dialogue avec les représentants de la communauté musulmane et les autorités religieuses locales. Il s'inscrit dans une politique municipale visant à promouvoir le vivre-ensemble, la cohésion sociale et à assurer une égalité de droits.

Résultats / Effets mesurés :

- Soulagement des habitants face à la création d'un lieu de sépulture digne et de proximité.
- Illustration concrète de la laïcité ouverte : un cadre républicain qui permet l'expression des convictions de chacun dans le respect des autres.

FICHE N°22 - LE COMITÉ DES JEUNES DE SAINT-SAUVEUR

Thématique : Des identités à la République, la ville du vivre-ensemble.

Maire : Christelle Ruyschaert

Objectifs :

- Favoriser l'engagement civique des jeunes en les impliquant dans l'organisation d'événements locaux.
- Renforcer le lien social et la participation citoyenne.
- Renforcer la participation citoyenne de la jeunesse en zone rurale.

Description de l'action :

La création du comité en 2023 a été sollicitée et fortement accompagnée au démarrage par la mairie. Les jeunes résidant à Saint-Sauveur, notamment ceux âgés de 15 à 25 ans, ont eu carte blanche pour pouvoir s'investir et s'exprimer dans la vie locale.

Actions menées :

- Organisation d'événements locaux : Participation à des événements tels que le Marché de Noël, visant à renforcer le tissu social et à offrir aux jeunes une plateforme d'expression.
- Implication dans des projets communautaires : Les jeunes sont invités à proposer et à participer à des initiatives qui répondent aux besoins de leur communauté.

Méthode :

Le Comité des Jeunes accompagné (financièrement, administrativement et logistiquement) par la municipalité de Saint-Sauveur, fonctionne en collaboration avec des structures locales dédiées à l'accompagnement des jeunes, des comités des fêtes des villes et villages environnants et l'association Interage destinée aux seniors.

Partenaires : La mairie de Saint-Sauveur fournit un soutien logistique et administratif. L'association Euroscope apporte un accompagnement aux jeunes dans leurs projets.

Résultats / effets mesurés :

- Renforcement du sentiment d'appartenance à Saint Sauveur; implication dans la vie municipale
- Développement des compétences sociales et organisationnelles des jeunes.
- Création d'un espace d'expression et de créativité pour les jeunes de la commune.

FICHE N°23 – NANCY, ACCUEIL DES AFGHANS EN DANGER

Thématique : Des identités à la République, la ville du vivre-ensemble.

Maire : Mathieu Klein

Objectifs :

- Assurer l'accueil et la mise à l'abri des personnes afghanes menacées de mort suite à la prise de Kaboul par les Talibans.
- Mobiliser les ressources de la Ville de Nancy et du Département de Meurthe-et-Moselle pour répondre à l'urgence humanitaire.
- Renforcer la solidarité nationale et locale en période de crise.

Description de l'action :

Face à la dégradation rapide de la situation sécuritaire en Afghanistan, le maire de Nancy, Mathieu Klein, et la présidente du Département de Meurthe-et-Moselle, Chaynesse Khirouni, ont annoncé le 17 août 2021 leur volonté d'accueillir les Afghans en danger. Ils ont adressé une lettre au président de la République pour proposer la disponibilité de leurs collectivités à participer à la mise à l'abri de ces personnes menacées de mort.

Cette initiative s'inscrit dans une tradition d'accueil et de solidarité, fidèle aux valeurs républicaines partagées par les élus locaux.

Méthode :

- **Engagement politique** : Lettre conjointe au président de la République pour exprimer la volonté d'accueillir les réfugiés.
- **Mobilisation des collectivités et partenaires** : Coordination entre la Ville et le Département, les associations locales et les services de l'Etat pour organiser l'accueil.
- **Soutien associatif** : Collaboration avec des associations locales pour l'accompagnement des réfugiés.

Résultats / effets mesurés :

- Installation de réfugiés afghans à Nancy après leur quarantaine à Strasbourg.
- Renforcement du tissu associatif et de la solidarité locale.
- Amélioration de l'image de la ville en tant que terre d'accueil et de solidarité.



Contact:

Mathie Espargiliere, Directrice générale
m.espargiliere@fnesr-condorcet.fr